

COMMUNE
DE
VELESMES-ECHEVANNE
70100

Mail : commune-de-velesmes@orange.fr

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 mai 2024

Par la suite d'une convocation en date du 6 mai 2024, les membres composant le conseil municipal de la commune de Velesmes-Echevanne se sont réunis en date du 15 mai 2024, en Mairie à 20h, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Paul GEOFFROY, Maire de la commune.

Membres présents : Céline BERTHIER, Stéphane GAULIARD, Jean-Paul GEOFFROY, Thierry JACQUIN, Laurent JARROT, Manon JAYET, Simon LAFFAITEUR, Frédéric MOREL, Stéphane PARIS, Philippe RACINE et Christelle ROBBE forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membre absent excusé ayant donné mandat de vote : /

Membre absent excusé : /

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a constaté que le quorum est atteint et il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil : le conseil municipal a désigné Mme Manon Jayet, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Achat d'un tracteur d'occasion

- **Procès-verbal de la séance du 20 mars 2024**

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2024 est approuvé à l'unanimité

1 – Attribution de marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la salle des fêtes

Après présentation du rapport d'analyse des offres établi par la commission d'appel d'offre en date du 29 avril 2024, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve ce rapport classant l'offre PM Etudes en première place
- Attribue le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la salle des fêtes à PM Etudes
- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Pour : 10

Abstention : Frédéric Morel

2 – Demande de subvention pour équipement CPI

Le Maire présente le devis BPI pour l'acquisition de vêtements pour le Centre de Première Intervention d'un montant de 1 090.25 € HT et la possibilité de subvention du Département de la Haute-Saône.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve cette acquisition
- Charge M. le Maire de faire la demande de subvention auprès du CD70 à hauteur de 40%
- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Vote à l'unanimité

3 – Cartes avantages jeunes

Suite au courrier reçu précisant les modalités d'accès à la carte avantage jeunes (offrir, participer ou être dépôt-vente), le Maire propose que la commune offre la carte avantage jeunes 2024/2025 aux jeunes de 11 à 18 ans, résidant à Velesmes-Echevanne, et qui se présenteront en mairie entre le 1^{er} et le 30 septembre pour la récupérer.

Le coût de la carte s'élève à 9 € et environ 40 jeunes peuvent être concernés.

Après débat, le Conseil décide, d'offrir la carte et de subventionner cette action, au compte 6574.

Vote à l'unanimité

4 – Décision Modificative N°1

Suite à la vente du Tracteur, le Conseil Municipal décide de modifier le Budget Primitif ainsi :

- Dépense de fonctionnement 6751/042 : + 4 192.35€
- Recettes de fonctionnement 7751/77 : + 3010.00€
- Recettes de fonctionnement 7761/042 : + 1 182.35€

- Dépense d'investissement 192/040 : + 1 182.35€
- Recettes d'investissement 2157/040 : + 4 192.35€

Ajustement du budget Recettes d'investissement 024 : - 3010.00€

Vote à l'unanimité

5 – Achat d'un tracteur d'occasion

Le Maire présente le devis d'un tracteur d'occasion Fendt 411 Vario avec chargeur pour un montant de 31 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve cette acquisition
- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Vote à l'unanimité

Questions diverses :

- Installation du bal monté Flashback, rue de St Broing pour 5 samedis du 18 mai au 15 juin 2024 : 12 associations ont répondu présentes pour tenir la buvette et ensuite se partager les recettes

- Tenue du bureau de vote pour les élections européennes du dimanche 9 juin 2024 :

8h00 à 10h00	Jean-Paul Geoffroy	Philippe Racine
10h00 à 12h00	Thierry Jacquin	Manon Jayet
12h00 à 14h00	Simon Laffaiteur	Stéphane Paris
14h00 à 16h00	Frédéric Morel	Laurent Jarrot
16h00 à 18h00	Jean-Paul Geoffroy	Céline Berthier

Fin de séance à 22h15

Le Maire
JP GEOFFROY

